

N° 25 P.S.

Marchadier Bénédicte

1 Quiourat

86430 Asnières sur Blour

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mairie de Val d'Issoire

87330 Val d'Issoire

Asnières sur Blour, le 30 octobre 2018

Objet : Projet d'aérogénérateurs sur la commune de Val d'Issoire.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente, je souhaite vous faire part de mon opposition déterminée à l'installation d'aérogénérateurs sur la commune de Val d'Issoire, et cela pour de nombreuses raisons :

- La France a une production en électricité supérieurs à sa consommation, le plus souvent durant les périodes de pointes de la production des éoliennes.
- Cette région est insuffisante en vent pour permettre une production d'électricité rentable. Il est indispensable d'utiliser des centrales électriques pour comblé le manque de productivité.
- Au niveau de la faune, ce projet mets en danger des espèces d'oiseaux protégées comme : le milan royal, le milan noir, le busard Saint Martin, la cigogne blanche, la grue cendrée... il a aussi une incidence sur les différentes races de chauves-souris.
- L'installation de parc éolien a un impact, sur la valeur immobilier des maisons, sur nos jolis paysages et notre patrimoine historique, et sur le tourisme.
- Nous n'avons que peut de recule sur le démantèlement des éoliennes. Qui sera en charge financièrement de le faire ? Que restera-t-il dans le sol après cela ? Que deviennent les morceaux d'éoliennes à leur démolition ?
- Au niveau de la santé, des nuisances sonores et visuelles sont des facteurs à prendre en compte qui sont très souvent relevé par les habitants proches d'éoliennes. (effet stroboscopique, flashs rouge la nuit, bruit constant, infrasons...)

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le président de la commission d'enquête de donner mon avis défavorable à ce projet.

Bénédicte Marchadier